



RESERVE BANK OF VANUATU

PMB 9062 – EMILE MERCET STREET – PORT VILA – VANUATU
TEL: (678) 23333 – FAX: (678) 24231
EMAIL: rbvinfo@rbv.gov.vu / enquiries@rbv.gov.vu
WEBSITE: www.rbv.gov.vu

La Reserve Bank of Vanuatu invite les candidats Ni-Vanouatais qualifiés à présenter leur candidature au poste de Directeur du Département des Marchés Financiers.

Objectif

Il/Elle est responsable des opérations de la banque sur les marchés financiers nationaux et internationaux, en se concentrant sur les taux de change et la gestion des réserves, les opérations de change, les émissions de billets RBV, les ventes aux enchères, les opérations d'*Open Market* nationales, le suivi et la prévision des liquidités bancaires et les questions relatives au développement des marchés financiers.

Fonctions et responsabilités

Le directeur du Département des Marchés Financiers est placé sous l'autorité directe du Gouverneur. Les principales fonctions du poste sont les suivantes, sans toutefois s'y limiter :

- Élaborer et mettre en œuvre les stratégies et les objectifs du département, le budget et les plans de travail, et suivre de près les principales mesures de performance.
- Il/Elle est chargé de superviser la gestion quotidienne des taux de change et de fournir des conseils sur les mouvements des taux de change.
- Gérer les réserves de change dans le cadre des lignes directrices convenues et élaborer des critères de référence pour l'évaluation des performances.
- Il/Elle est responsable des prévisions à court terme sur les liquidités nationales afin d'influencer les soldes de trésorerie autour d'un niveau cible.
- Diriger la préparation et l'analyse des données relatives aux marchés financiers nationaux et étrangers, y compris les informations et articles publiés sur les conditions financières.
- Coordonner les demandes de renseignements et les requêtes émanant des ministères, des entreprises, des organisations internationales, des donateurs et des agences sur les évolutions des taux de change et des marchés financiers.
- Coordonne les relations bancaires avec les autres banques centrales, les institutions financières et les organisations internationales.
- Le directeur sera membre du comité de politique monétaire, du comité des flux de trésorerie et du comité d'investissement et représentera le département lors des réunions de gestion.
- Il/Elle est chargé(e) de veiller à ce que le comité d'investissement se réunisse à la date prévue.
- Il est chargé de discuter régulièrement de la situation de la Banque en matière de gestion des réserves avec le gouverneur et le comité de direction.
- Le directeur veille à l'élaboration d'un plan de succession pour le département et s'assure que ce plan est mis en œuvre de manière appropriée.
- Il/Elle doit procéder à l'évaluation des performances du département, élabore le budget et analyse les résultats annuels.
- Il/Elle accomplit toute autre tâche confiée par le supérieur hiérarchique.

Responsabilité

- Être titulaire d'une maîtrise en finance/économie ou d'un diplôme universitaire supérieur en économie ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le domaine financier et dans la gestion d'une organisation dans le domaine susmentionné ;
- Connaître la loi RBV, le commerce international, les taux de change, la politique monétaire ainsi que d'autres législations bancaires pertinentes ;
- Il est essentiel de connaître les questions et les concepts relatifs à la banque, aux marchés financiers et à la surveillance ;
- Avoir de solides compétences en informatique et maîtriser les applications Microsoft Office à des fins d'analyse, de rédaction de rapports et d'autres tâches liées au travail ;
- Doit avoir de bonnes compétences en matière de gestion et un jugement sûr, des compétences en matière de résolution de problèmes et de l'intuition ;
- Doit posséder de solides compétences en matière de communication écrite et orale, y compris la capacité de produire des rapports d'information et d'analyse de grande qualité sur les performances des banques et des institutions financières ;
- Doit avoir de très bonnes compétences interpersonnelles, y compris la capacité à établir des relations avec les parties prenantes ;
- Il doit faire preuve d'un grand esprit d'équipe et être capable de respecter les délais ;
- Doit être capable de travailler avec une supervision limitée ;
- Il doit être capable de travailler sous pression et de respecter les délais ;
- Être capable d'obtenir les meilleurs résultats en utilisant les ressources disponibles.

Les candidats doivent être en mesure de fournir un rapport médical et un extrait de casier judiciaire.

Conditions générales

Une rémunération attrayante sera proposée en fonction de l'expérience et des qualifications. Les candidats doivent parler et écrire couramment l'anglais et avoir une bonne connaissance du français.

Les candidatures écrites doivent comprendre

- Un curriculum vitae ;
- Des copies des qualifications pertinentes (diplômes, etc.), accompagnées de relevés de notes certifiés ;
- Une déclaration à l'appui de la candidature répondant aux exigences (ne dépassant pas 2 pages) ; et
- Les noms et coordonnées d'au moins trois (3) personnes de référence.

Les candidatures qui ne seront pas accompagnées de relevés de notes certifiés ne seront pas prises en considération. Toutes les candidatures doivent être reçues avant le 28 mars 2025 et envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante :

Le Gouverneur
de la Banque de Réserve de Vanuatu
BP 9062
PORT-VILA

aletlet@rbv.gov.vu
ou recruitment@rbv.gov.vu

La Banque de réserve est un employeur souscrivant au principe de l'égalité des chances.